

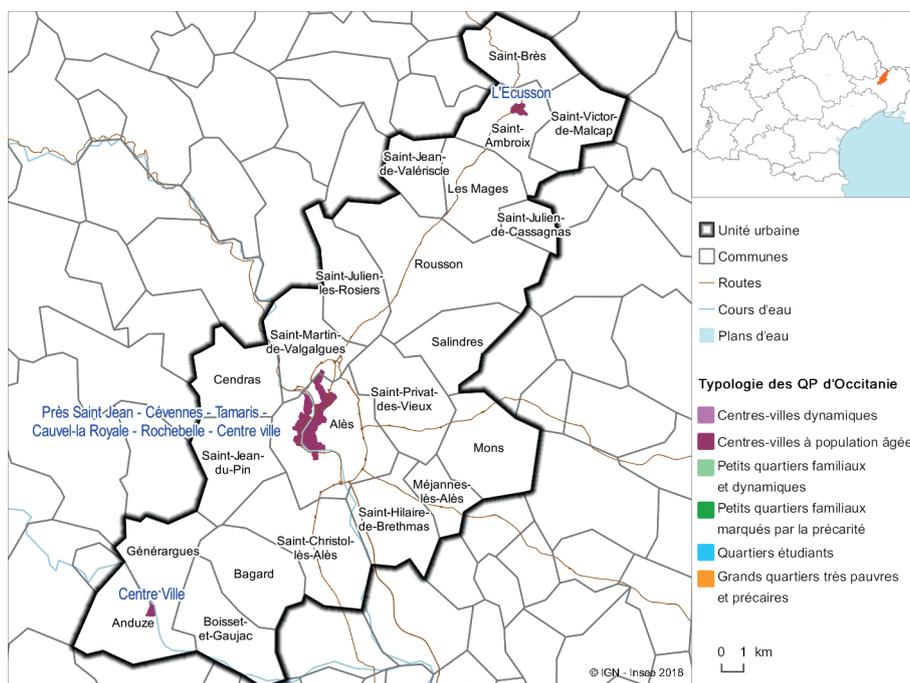
L'agglomération alésienne compte trois quartiers prioritaires de la politique de la ville : un dans la ville-centre d'Alès (*Près Saint Jean-Cévennes-Tamaris-Cauvel-la Royale-Rochebelle-Centre ville*) et deux autres dans les petites communes de Saint-Ambroix (*L'Ecusson*) et d'Anduze (*Centre Ville*). Dans un environnement assez défavorisé, ces quartiers de centres-villes, plutôt âgés, concentrent pauvreté et de nombreux facteurs de précarité comme un bas niveau d'études et un accès difficile à l'emploi.

Les trois quartiers prioritaires (QP) de l'unité urbaine d'Alès regroupent 17 000 habitants en 2013, soit 18 % de la population de l'agglomération (94 620 habitants). Situés sur trois communes distinctes, ces trois quartiers de centres-villes représentent chacun plus du tiers de la population de sa commune. L'unité urbaine d'Alès était déjà concernée par la géographie prioritaire de la politique de la ville avant 2014 mais sur un territoire plus réduit, au titre d'une zone urbaine sensible (ZUS) sur la ville-centre d'Alès. Le QP *Près Saint Jean-Cévennes Tamaris-Cauvel-la Royale-Rochebelle-Centre ville*, le plus étendu et le plus peuplé (14 620 habitants) est constitué de plusieurs quartiers situés de part et d'autre du Gardon, qui s'étendent de la périphérie nord au centre-ville d'Alès et recoupe en partie l'ancienne ZUS. Il fait partie des cinq quartiers prioritaires de la région Occitanie les plus grands, dépassant les 10 000 habitants.

Les deux autres quartiers prioritaires sont situés dans deux communes de taille réduite non concernées jusqu'alors par la géographie prioritaire de la politique de la ville : *L'Ecusson* à Saint-Ambroix et *Centre Ville* à Anduze.

Le QP *Près Saint Jean-Cévennes-Tamaris-Cauvel-la Royale-Rochebelle-Centre ville* concentre l'essentiel des logements sociaux de la commune d'Alès, notamment dans sa zone centrale (Cévennes et Près Saint Jean) et dans la partie rénovée dans les années 60 du cœur de ville, en bordure du Gardon. Ce quartier est relativement hétérogène, avec de grandes cités HLM correspondant à des logements ouvriers des anciens sites miniers et métallurgiques situés à proximité, cotoyant des immeubles d'habitation de centre-ville. Dans les QP *L'Ecusson* et *Centre Ville*, le parc privé prédomine : il est constitué de logements assez vétustes et de petite taille, en particulier dans le QP *Centre Ville*.

Localisation et profil des quartiers prioritaires de l'unité urbaine d'Alès



Une pauvreté un peu moins marquée que dans l'ensemble des quartiers prioritaires d'Occitanie

Le revenu disponible par unité de consommation (UC)¹ (ou « niveau de vie ») médian de l'agglomération d'Alès est de 17 358 euros annuels en 2013, un niveau inférieur à ceux du département du Gard (18 420 euros) et de la région Occitanie (19 277 euros). Au sein de cet environnement assez défavorisé, les niveaux de vie médians des quartiers prioritaires de l'unité urbaine d'Alès sont tous trois relativement comparables et supérieurs à la moyenne des quartiers prioritaires d'Occitanie. Le niveau de vie médian est le plus faible

dans le QP *Près Saint Jean-Cévennes-Tamaris-Cauvel-la Royale-Rochebelle-Centre ville* (12 540 euros annuels), à un niveau intermédiaire dans le QP *L'Ecusson* (12 719 euros) et le plus élevé dans le QP *Centre Ville* (12 981 euros). Dans ces trois quartiers, le taux de pauvreté est compris dans une fourchette de 42 % à 46 %, contre 49 % en moyenne dans l'ensemble des quartiers prioritaires de la région.

Comme dans la plupart des petits quartiers de centres-villes, les disparités de niveaux de vie sont relativement marquées dans le QP *L'Ecusson* et davantage encore dans le QP *Centre Ville* : les 10 % des habitants les plus aisés ont un revenu disponible plancher (9^e décile) 3,2 à 3,4 fois supérieur au revenu plafond des 10 % des habitants les plus pauvres (1^{er} décile), contre 2,9 dans le QP *Près Saint Jean-Cévennes-Tamaris-Cauvel-la Royale-Rochebelle-Centre ville* et 3,0 dans l'ensemble des quartiers prioritaires d'Occitanie.

¹ L'unité de consommation est un système de pondération attribuant un coefficient à chaque membre du ménage pour tenir compte des économies d'échelle liées à la taille et à la composition du ménage. Cela permet de comparer directement les niveaux de vie (revenus disponibles) (voir définitions).

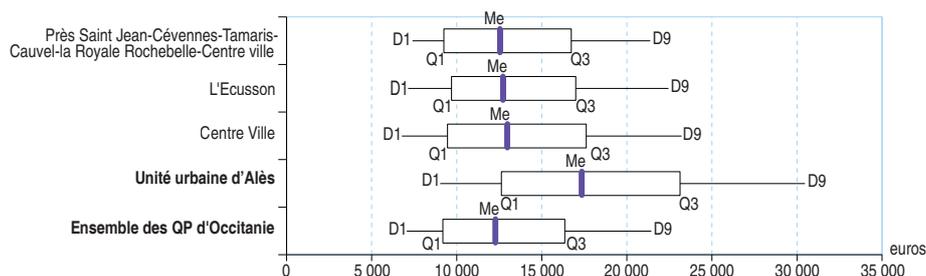
Unité urbaine d'Alès

Principaux indicateurs sociaux

	Revenu disponible médian par unité de consommation (euros annuels)	Taux de pauvreté (%)	Part de la population bénéficiaire de la CMU-C (%)	Part des allocataires CAF percevant le RSA socle (%)	Part des allocataires CAF dont le revenu dépend à plus de 50 % des prestations sociales (%)	Part des allocataires CAF dont le revenu est composé à 100 % de prestations sociales (%)
	(1)	(1)	(2)	(3)	(3)	(3)
Près Saint Jean-Cévennes-Tamaris-Cauvel-la Royale-Rochebelle-Centre ville	12 540	46,4	37	36	50	33
L'Ecusson	12 719	44,4	34	35	49	33
Centre Ville	12 981	42,3	33	38	49	32
Unité urbaine d'Alès	17 358	22,6	16	26	36	23
Ensemble des QP d'Occitanie	12 279	48,7	35	33	49	32

Sources : (1) Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA-Fichier localisé social et fiscal 2013 ; (2) Cnam au 31/12/2015 ; (3) Cnaf au 31/12/2015

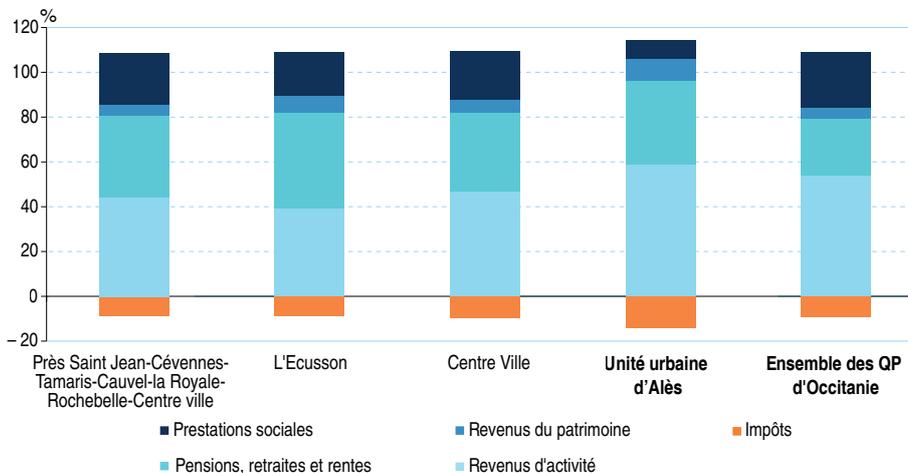
Indicateurs de dispersion des revenus disponibles annuels par unité de consommation



Lecture : pour le QP L'Ecusson, le revenu plafond des 10 % les plus pauvres est de 7 103 euros annuels (1^{er} décile ou D1) et celui des 25 % les plus pauvres de 9 651 euros (1^{er} quartile ou Q1) en 2013. À l'autre extrémité de l'échelle, le revenu plancher des 25 % les plus riches est de 16 952 euros (3^e quartile ou Q3) et celui des 10 % les plus riches de 22 403 euros (9^e décile ou D9). La médiane (Me) s'élève à 12 719 euros.

Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA-Fichier localisé social et fiscal 2013

Décomposition du revenu disponible selon l'origine du revenu



Lecture : pour disposer *in fine* de 100 euros de revenu disponible, les ménages du QP L'Ecusson ont en moyenne perçu en 2013, 39,40 euros de revenus d'activité (qui incluent les indemnités de chômage), 42,90 euros de pensions, retraites et rentes, 19,30 euros de prestations sociales, 7,20 euros de revenus du patrimoine et ont versé 8,80 euros en impôts directs.

Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA-Fichier localisé social et fiscal 2013

Principales caractéristiques démographiques

	Population	Part des femmes dans la population (%)	Indice de jeunesse	Part des ménages d'une personne (%)	Part des ménages de 5 personnes ou plus (%)	Part des ménages monoparentaux (%)
	(1)	(2)	(2)	(2)	(3)	(3)
Près Saint Jean-Cévennes-Tamaris-Cauvel-la Royale-Rochebelle-Centre ville	14 621	54	1,0	52	6	18
L'Ecusson	1 234	56	0,6	48	nd	17
Centre Ville	1 134	54	0,7	58	nd	16
Unité urbaine d'Alès	94 622	53	0,8	35	nd	nd
Ensemble des QP d'Occitanie	358 011	53	1,6	43	10	17

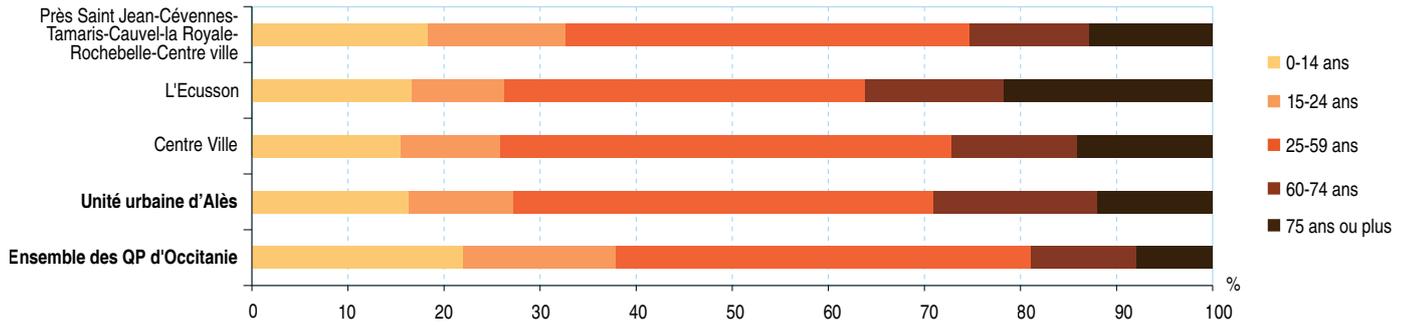
Indice de jeunesse : rapport entre la population des moins de 20 ans et celle des 60 ans ou plus

nd : données non disponibles ou non diffusables

Sources : (1) Insee, recensement de la population 2013 ; (2) Insee, recensement de la population 2010 ; (3) Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA-Fichier localisé social et fiscal 2013

Unité urbaine d'Alès

Structure par âge de la population



Source : Insee, recensement de la population 2010

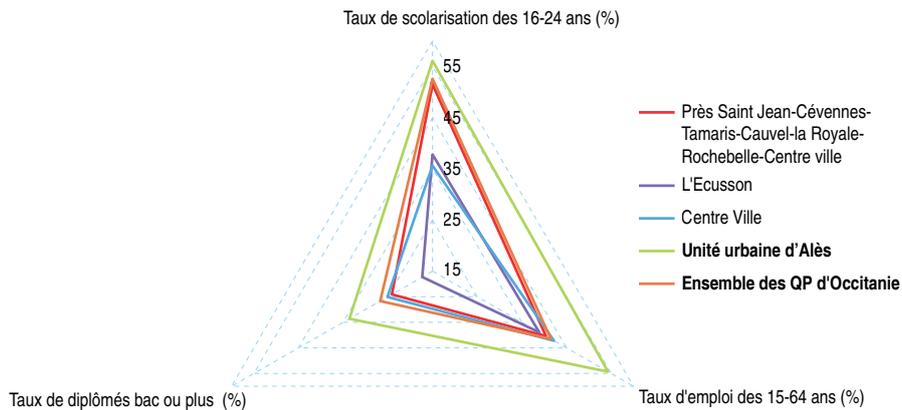
Principales caractéristiques des logements

	Nombre moyen de personnes par logement	Part des logements situés à une adresse comprenant plus de 20 logements (%)	Part des logements d'une ou deux pièces (%)	Part des logements de 5 pièces ou plus (%)	Part des logements vacants (%)
Près Saint Jean-Cévennes-Tamaris-Cauvel-la Royale-Rochebelle-Centre ville	1,7	17	17	12	10
L'Ecusson	1,9	nd	25	17	nd
Centre Ville	1,6	nd	38	10	nd
Unité urbaine d'Alès	2,1	7	12	33	9
Ensemble des QP d'Occitanie	2,0	49	23	12	11

nd : données non disponibles ou non diffusables

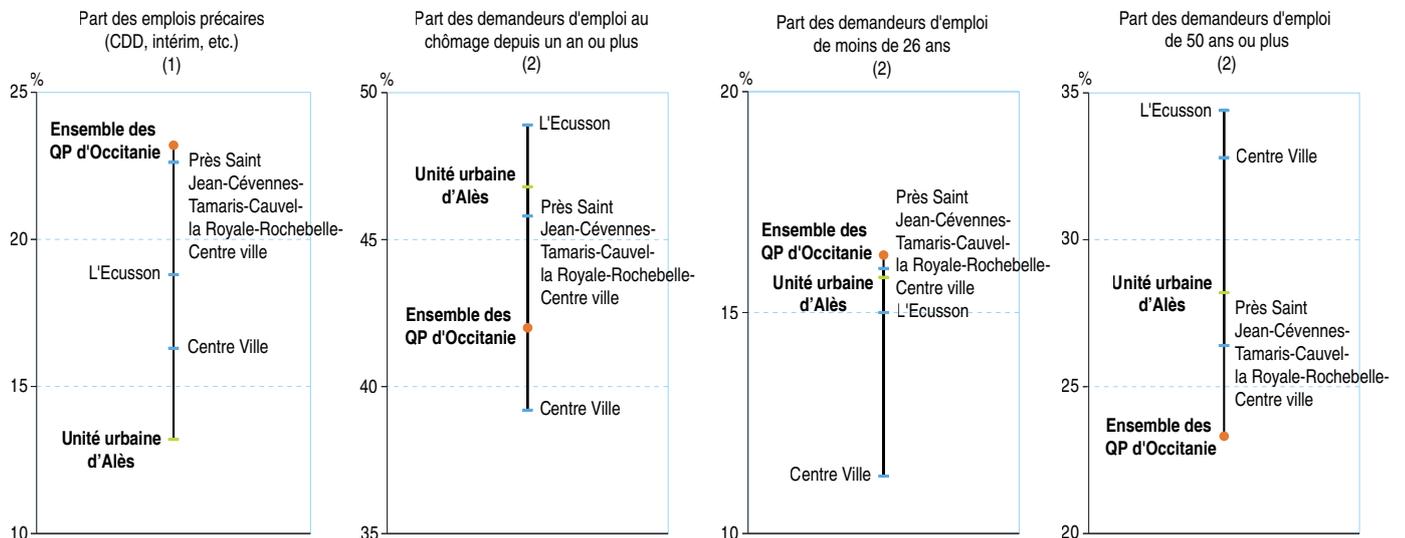
Source : Insee, recensement de la population 2010

Formation et emploi



Source : Insee, recensement de la population 2010

Insertion professionnelle



Avertissement : les échelles sont différentes

Sources : (1) Insee, recensement de la population 2010 ; (2) Pôle emploi, fichier des demandeurs d'emploi au 31/12/2016